

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2019

Compte-rendu affiché

Le 21 novembre 2019

1- COMMANDES PASSÉES PAR DÉLÉGATION - *Information au Conseil Municipal*

Monsieur le Maire présente les commandes passées et les décisions prises par délégation.

2- FINANCES

a. Tarifs communaux 2020

Sur proposition de la commission des Finances réunie le 4 novembre 2019, Le conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2020 :

<i>Cimetière</i> (maintien des tarifs 2019)	Tarifs 2020
Concession, columbarium, cavurne 30 ans	180,00 €
Concession, columbarium, cavurne 50 ans	295,00 €
Concession enfant jusqu'à 6 ans - 30 ans	Gratuit
Concession enfant jusqu'à 6 ans - 50 ans	150,00 €
Renouvellement toute concession enfant	150,00 €

<i>Droit de place</i> (maintien des tarifs 2019)	Tarifs 2020
Emplacement permanent	3,10 €
Forfait trimestriel	37,00 €
Emplacement occasionnel	5,50 €

<i>Cartes postales</i> (maintien des tarifs 2019)	Tarif 2020
L'unité	0,35 €

<i>Chenil</i> (maintien des tarifs 2019)	Tarifs 2020
Forfait Journée Accueil entre 9 heures et 20 heures	20,00 €
Forfait Nuit Accueil entre 20 heures et 9 heures	25,00 €

Tout forfait commencé est dû.

<i>Lecture de puce d'identification des animaux</i> (maintien du tarif 2019)	Tarifs 2020
Lecture	15,00 €

<i>Marché de Noël</i> (maintien des tarifs 2019)	Associations et commerçants Cherré-Au		Associations extérieures Cherré-Au Particuliers		Commerçants extérieurs Cherré-Au	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Tarifs 2020	Gratuit	Gratuit	20,00 €	30,00 €	25,00 €	35,00 €

<i>Garderies périscolaires</i> Tarifs 2020	CHERRÉ	CHERREAU
Forfait matin	1,50 €	
Forfait après-midi	1,60 €	
Matin 7h15 - 9h (avec petit-déjeuner)		2,00 €
Matin 8h - 9h (avec petit-déjeuner)		1,25 €
Matin 8h30 - 9h		0,50 €
TAP 15h45 à 16h30		0,50 €
Après-midi (TAP compris) 15h45 - 17h15		1,00 €
Après-midi (TAP compris) 15h45 - 18h15		1,60 €

<i>Restaurants scolaires - Tarifs 2020</i>	CHERRÉ	CHERREAU
Repas élève	3,50 €	
Repas fourni par la famille	1,50 €	
Repas du personnel (avantage en nature)	Tarif fixé par décret	
Repas personne extérieure au service / adulte	6,20 €	

<i>Location Salle Beaugard</i> (maintien des tarifs 2019)	Tarif 2020
Grande Salle pour 200 personnes	325,00 €
Nettoyage Hall + Sanitaires (balayage de la Grande Salle et lavage de la cuisine à la charge du locataire)	40,00 €
Cuisine	62,00 €
Petites Salles 1 et 2 simultanément pour 80 pers	170,00 €
Nettoyage Petites Salles 1 et 2, sanitaires, bar et arrière bar	40,00 €
Petite Salle 2 / 50 pers ou Petite Salle 1	122,00 €
Nettoyage Petite Salle 1 ou 2 et Sanitaires	20,00 €
Bar (cuisine aménagée)	36,00 €
Salle de réunion (étage)	74,00 €
Nettoyage Salle de réunion	16,00 €
Salle de réunion - Associations extérieures forfait annuel	100,00 €
Grande Salle - Associations extérieures - forfait annuel	100,00 €
Vente commerciale Tarif de base	100%
Vin d'honneur (maximum 4 heures) Tarif de base	-50%
Galette des Rois pour les Associations de Cherré-Au	Gratuit
Œuvres caritatives	Gratuite
Sono	Gratuite
Formation professionnelle - Tarif de base	50% du tarif de base
Salles louées 2 jours consécutifs, à compter du 2ème jour (grande salle, petites salles, bar, cuisine, salle de réunion)	50% du tarif de base
Équipement supplémentaire (table ou chaise) par personne au-dessus de 200 personnes, pour les repas uniquement	1,65 €
Couvert complet rendu sale	1,80 €
1/2 couvert rendu sale	0,90 €
Coupe ou verre	0,25 €
Forfait Nettoyage si locaux rendus avec salissures anormales, sur la base d'une heure	17,50 €
<i>Nota : le nettoyage est imposé sauf pour les associations</i>	

Réductions	
Particuliers de Cherré-Au	50%
<i>Associations de Cherré-Au</i>	
Salle de réunion (étage)	Gratuite
1ère location	Gratuite
2ème location	
3ème location	-75%
4ème location	
5ème location	-50%
6ème location	
Comités et Entreprises de Cherré-Au	-50%
Comités, Entreprises et Associations extérieures	-30%
Ces réductions s'appliquent en fonction du nombre de fois où une association loue la Salle Beaugard, la Maison des Associations ou la Salle polyvalente de Cherreau	

<i>Maison des Associations de Cherré</i>	Tarifs 2020
Salle 3	130,00 €
Nettoyage (sauf pour les associations si elles s'engagent à faire le lavage)	20,00 €
Salle 2 louée obligatoirement avec la cuisine	131,00 €
Nettoyage (sauf pour les associations si elles s'engagent à faire le lavage)	20,00 €
Particulier - Forfait Vin d'honneur	
Salle 3 + Salle 2 + Cuisine	259,00 €
Comités et entreprises - Forfait Séminaire	
Salle 3 + Salle 2 + Cuisine	244,00 €
Forfait Conférence de moins de 4 heures	
Salle 3	60,00 €
Salle 2 + cuisine	20,00 €
Forfait Nettoyage si locaux rendus sales, sur la base d'une heure	17,50 €
Réductions	
<i>Habitant de Cherré-Au</i>	-50%
<i>Associations de Cherré-Au</i>	
Salle de réunion	Gratuite
1ère location	
2ème location	
3ème location	75%
4ème location	
5ème location	50%
6ème location	
<i>Comités, Entreprises de Cherré-Au</i>	-50%
<i>Comités, Entreprises et associations extérieures</i>	-30%

<i>Salle des Fêtes et vaisselle de Cherreau</i>	Hors commune	Habitants de Cherré-Au
Petite salle (30 personnes)		
Journée	100,00 €	50,00 €
Week-end	130,00 €	65,00 €
Vin d'honneur	100,00 €	50,00 €
Grande Salle (150 personnes)		
Journée	240,00 €	120,00 €
Week-end	320,00 €	160,00 €
Vin d'honneur	150,00 €	75,00 €
Vaisselle		
Couvert complet pour une personne	1,00 € le couvert complet	0,50 € le couvert complet
Verre (vin d'honneur)	0,15 le verre	
Caution		
Location salle	320,00 €	
Location vaisselle	100,00 €	
Perte, casse ou détérioration		
Verre, tasse, soucoupe	1,60 €	
Assiette	3,10 €	
Couvert complet pour une personne	1,00 €	
Ménage non effectué ou insuffisant	Forfait 50,00 €	
<i>Associations de Cherré-Au</i>		
Salle de réunion	Gratuite	
1ère location		
2ème location	-75%	
3ème location		
4ème location	-50%	
5ème location		
6ème location	-50%	
<i>Comités, Entreprises de Cherré-Au</i>	-50%	
<i>Comités, Entreprises et associations extérieures</i>	-30%	

<i>Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) (maintien du tarif 2019)</i>	Tarif 2020
Par raccordement	1 000,00 €

<i>Location de matériel (maintien des tarifs 2019)</i>	Tarifs 2020
Table	1,55 €
Chaise	0,50 €
Stand (entreprises et habitants de Cherré-Au)	11,00 €
Urnes électorales et isoaloirs	Gratuit
Socles	Gratuit
Grilles d'exposition	Gratuit

Mise à disposition de matériel et de personnel (maintien des tarifs 2019)	Tarifs 2020
Matériel	45,00 €
Personnel	23,00 €

Pour rappel, lors de la séance du 25 avril 2019, le Conseil Municipal a décidé de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 3% sur l'ensemble du territoire de la commune, à compter du 1^{er} janvier 2020.

b. Budget Eau Potable – Réalisation d'un emprunt : choix de l'établissement bancaire

Sur proposition de la Commission Finances, le Conseil Municipal décide la réalisation d'un emprunt pour couvrir les dépenses relatives aux travaux de mise en exploitation des deux forages et de construction d'une station de traitement.

Il retient l'offre de la Caisse d'Épargne pour un emprunt de 2 000 000 € sur 25 ans au taux de 0,86 %:

c. Budget de la Commune 2019

- *Affectation des résultats 2018*

Pour prendre en compte l'excédent de fonctionnement d'un montant de 23 606,64 € de la Caisse des Écoles de Cherré dissoute au 31 décembre 2018, le Conseil Municipal décide de modifier l'affectation de résultat. L'excédent de fonctionnement reporté 2018 est de 2 773 444,26 €.

- *Décision modificative n°3*

Afin de prendre en compte la modification du montant de l'excédent de fonctionnement reporté 2018, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°3 du Budget de la Commune qui s'équilibre en fonctionnement à 23 607 €.

3- LOTISSEMENT LA FOSSE : Prix de vente des lots

Le Conseil Municipal sur proposition de la Commission Finances détermine les prix de vente des parcelles comme suit pour le lotissement de La Fosse :

LOT	Surface en m ²	Prix du lot en €
1	520	40 538
2	494	39 165
3	530	41 066
4	403	34 360
5	469	37 845
6	564	42 861
7	459	37 317
8	486	38 742
9	463	37 528
10	440	36 314
11	485	38 690
12	518	40 432
13	438	36 208
14	475	38 162
15	470	37 898
16	478	38 320
17	484	38 637

4- LOTISSEMENT LE LAVOIR 2 : Etude de sol – Choix du bureau d'étude

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du Bureau Sol Exploreur pour un montant HT de 4 465,00 € pour la réalisation d'une étude de sol nécessaire dans le cadre des travaux d'aménagement du Lotissement Le Lavoir 2.

5- MAISON DU REGISSEUR - Avenants

a. Lot 2 – VRD - Avenant 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en plus-value à intervenir avec l'entreprise FLECHARD TP, pour un montant de 2 898,00 € HT.

Le montant du marché est porté à 64 001,00 € HT.

b. Lot 3 – Gros Œuvre – Avenant 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en plus-value à intervenir avec l'entreprise SOMARE, pour un montant de 199,85 € HT.

Le montant du marché est porté à 36 964,68 € HT.

c. Lot 4 – Charpente-couverture-bardage : Avenant 2

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 en moins-value à intervenir avec l'entreprise CCB BRUNEAU, pour un montant de 888,00 € HT.

Le montant du marché est ramené à 72 393,70 € HT.

6- MAISON DE L'ENFANCE : Avenants

a- Lot 1b – VRD : Avenant 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en plus-value à intervenir avec le groupement d'entreprises FLECHARD TP et PIGEON TP, pour un montant de 8 589,50 € HT.

Le montant du marché est porté à 534 089,50 € HT.

b- Lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium : Avenant 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en plus-value à intervenir avec l'entreprise RIDORET Menuiserie, pour un montant de 7 105,00 € HT.

Le montant du marché est porté à 108 000,00 € HT.

c- Lot 12 – Electricité : Avenant 3

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°3 en plus-value à intervenir avec l'entreprise LA SCETEC, pour un montant de 864,85 € HT.

Le montant du marché est porté à 124 663,12 € HT.

d- Lot 13 – Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires - Avenant 2

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 en plus-value à intervenir avec l'entreprise DESSAIGNE, pour un montant de 16 854,30 € HT.

Le montant du marché est porté à 247 831,75 € HT.

7- DISSIMULATION DE RESEAUX

Le Conseil Municipal décide d'accepter :

- les participations à hauteur de 30 % pour les travaux d'électricité pour la rue de la Chevaudière pour un montant de 22 500 € et La Pierre pour un montant de 10 500 €, soit 33 000 €,
- la prise en charge de la totalité des travaux de Génie Civil de télécommunication pour le Pré d'Arceau, la rue de la Chevaudière et La Pierre, soit un total de 38 800 €,

- la participation de 3 200 € pour le câblage téléphonique pour le Pré d'Arceau.

Le reste à charge total pour la dissimulation des réseaux s'élève à 75 000 € pour les 3 sites.

8- ENFANCE : Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) conclu par la commune de Cherré pour la période 2015 à 2018 pour le financement de la micro-crèche est arrivé à échéance. Une nouvelle période de 4 ans, de 2019 à 2022, est proposée par le Caisse d'Allocation Familiales pour la structure micro-crèche existante et pour le futur multi-accueil.

Le Conseil Municipal approuve le Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2019-2022.

9- EAU POTABLE : Commission de travail pour la création d'un syndicat de production et distribution d'eau potable

Le Conseil Municipal de créer un groupe de travail sur la création d'un syndicat de production et distribution d'eau potable avec la Ville de La Ferté Bernard et désigne les membres élus suivants :

- o Joël NOURRY
- o Jannick NIEL
- o Régis BREBION
- o Jean-Yves RENARD.

10- ASSAINISSEMENT

a- Schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales – Maîtrise d'œuvre : Avenant 1 à la Convention de groupement de commande

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention de groupement de commande pour le choix d'un maître d'œuvre pour la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales pour que les recettes, suite aux demandes de subventions, soient réparties comme suit :

- 50 % pour la Commune de La Ferté-Bernard
- 50 % pour la Commune de Cherré-Au.

b- Schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales – Assistance à la Maîtrise d'ouvrage : Avenant 2 à la Convention de groupement de commande

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité approuve l'avenant n°2 à la convention de groupement de commande pour le choix d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement des Eaux Usées et Pluviales pour que les recettes, suite aux demandes de subventions, soient réparties comme suit :

- 50 % pour la Commune de La Ferté-Bernard
- 50 % pour la Commune de Cherré-Au.

c- Avis sur le rejet d'effluents non domestiques de l'entreprise PUSTERLA

Le Conseil Municipal après accord du délégataire d'assainissement SUEZ, émet un avis favorable à la demande de l'entreprise PUSTERLA 1880, installée dans la ZA Le Coutier, pour le rejet d'effluents non domestiques dans le réseau public de collecte des eaux usées.

11- PERSONNEL

a. Emploi aidé : renouvellement

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat « Parcours Emploi Compétence » qui s'achève au 30 novembre 2019, à compter du 1^{er} décembre 2019, pour une durée d'un an, pour un temps de travail à 35 heures par semaine et sollicite la subvention correspondante.

b. Gratification de fin d'année

Le Conseil Municipal décide d'offrir en décembre de chaque année une carte cadeau à chacun des agents communaux et de la Police Municipale de La Ferté-Bernard, qui interviennent sur notre territoire.

12- COMMUNAUTE DE COMMUNES

a- Rapport d'activité 2017

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise.

b- Groupement d'achat en vue d'acquérir des tablettes

Le Conseil Municipal décide d'intégrer le groupement de commande mis en place par la Communauté de Communes pour l'acquisition de tablettes.

13- QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

14- COMMUNICATIONS

Prochains Conseils : Le 05 décembre 2019 à 19 h 30 à Cherreau
Le 16 janvier 2020 à 19 h 30
Le 06 février 2020 à 19 h 30
Le 12 mars 2020 à 19 h 30

Dates à retenir :

- Inauguration Eglise de Cherreau : 16 Novembre 2019 à 11 h
Messe 17 h 30
- Bourse aux jouets – Cherré : 17 novembre 2019
- Pièce de théâtre organisée par les Lakotas –Cherreau : 17 Novembre 2019 à 15 h
- Benne à Papier APE Cherré installée du 21 au 28 novembre 2019
- Benne à Papier APE Cherreau installée du 28 novembre au 5 décembre 2019
- Marché de Noël : Mise en lumière : 13 décembre 2019 à 18 h30
- Marché de Noël 14 et 15 Décembre 2019
- Distribution des chocolats aux aînés : 5 janvier 2020
- Vœux Cherré : 10 Janvier 2020 à 19 h
- Vœux à Cherreau : 17 Janvier 2020 à 18 h 30

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à 22 H 30.**